

Contrat d'engagement

à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et de Proximité

entre l'AMAP „les choucas gourmands“ et

SAISON 2017

Distribution les vendredis de 17h à 19h

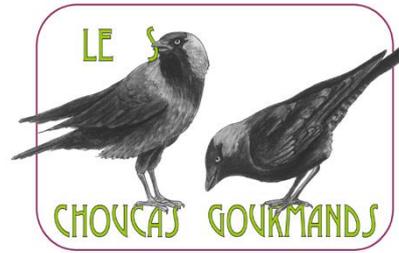
au siège de l'AMAP

3bis chemins des bruyères THIEFOSSÉ

En cas de problème contacter

Isabelle ou

Monique au **07 89 71 36 96**



les producteurs : La ferme de Reherrey

Vincent Muller et Pascale Miclo

83 route de Reherrey 88200 VECOUX

03 29 61 06 25 ou 06 71 48 83 54

fermedereherrey@gmail.com

CONTRAT DE VIANDE BIO DE VEAU/STEAK HACHES SURGELES

NOM de l'adhérent :

Demeurant :

Tél : Mobile : Email :

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR :

Je m'engage à :

- produire de la viande de veau et de bœuf selon des modes de production de l'agriculture biologique en accord avec la Charte des Amap ci-jointe.
- fournir aux abonnés les colis de veau et/ou de steaks hachés dont ils ont choisi les quantités et les dates de la livraison sur le présent contrat.
- informer sur le fonctionnement de la ferme ainsi que des événements liés à la production.
- accueillir les groupes de consomm-acteurs pour les visites.

ENGAGEMENT DU CONSOMM-ACTEUR ADHERENT :

- Je m'engage à payer et venir réceptionner les quantités de viande que j'ai commandées aux dates de livraison que j'ai déterminées sur le présent contrat.
- J'adhère au principe de l'AMAP et suis à jour du montant de l'adhésion (10,00€)
Je suis tenu au courant régulièrement de l'évolution de la production.
- Je suis conscient de partager les risques (intempéries, maladies, ...) et contribue ainsi à être solidaire du producteur.

Produits proposés :

- Des colis de veau de 5 kg environ qui contiennent des escalopes, des côtes, du sauté sans os, de la blanquette avec os, des rôtis et éventuellement du jarret et du filet.
- Des colis de 50 steaks hachés à 100g pièce (5kg en tout), emballés individuellement.
Les steaks hachés sont confectionnés avec la bête entière (entre 5 et 8 % de matière grasse) et surgelés à Eloyes.
- Des abats de veau, qui se commandent en supplément du colis.

Produits	Poids	Prix	09 février	18 mai	14 septembre	14 décembre	Prix total
Colis de veau	≈ 5kg	70,00 €					
Colis de steaks hachés surgelés	5 kg	11 €/kg soit 55,00 €					
Total							

Les abats :

Également à 13,50€ / kilo pour le foie et le ris, le reste étant à 6€/kg

Pour mémoire, par veau : 2 ½ têtes, 4 pieds, du foie en tranches, 1 cœur, 1 ris, 2 rognons, 1 cervelle, 1 langue.

A multiplier par 2 (nombre de veaux abattus).

Ils sont à réserver au moins 3 semaines avant la livraison auprès de l'AMAP. Les quantités en sont limitées et suivant le nombre de commandes, celles-ci peuvent ne pas être toutes satisfaites. Les premiers inscrits seront les premiers servis. Ils seront réglés lors de chaque distribution.

CONDITIONS DE REGLEMENT DU CONSOMMATEUR ADHERENT

1. Le paiement s'effectue par 1 chèque du montant de la commande et ceci pour chaque livraison libellé à l'ordre de l' *EARL de Reherrey*

2. Les abats sont réglés à la livraison.

3. En cas de chèques libellés avec 1 nom différent, veuillez noter ce 2^{ème} nom au crayon au dos du chèque.

	Montant
1 ^{er} chèque daté du 1 ^{er} février 2018	
2 ^{ème} chèque daté du 1 ^{er} mai 2018	
3 ^{ème} chèque daté du 1 ^{er} septembre 2018	
4 ^{ème} chèque daté du 1 ^{er} décembre 2018	
Total	

Livraisons :

Elles auront lieu **les vendredis 09 février, 18 mai, 14 septembre, 14 décembre de 17 à 19h** au siège de l'AMAP au 3bis, chemin des Bruyères à Thiéfosse.

Le camion frigorifique sera stationné devant l'entrée de l'AMAP. Pensez à apporter une glacière pour ne pas rompre la chaîne du froid.

Fait à le

Les producteurs : Vincent Muller ou Pascale Miclo

L'adhérent :

Contrat fait en 2 exemplaires à retourner à l'AMAP.